



La protection contre le gibier



Le grand gibier peut provoquer des dégâts importants aux jeunes plantations, pouvant aller jusqu'à leur destruction. Trois outils sont à la disposition du sylviculteur :

- L'adaptation éventuelle du plan de chasse, qui ne sera pas développée ici ;
- L'augmentation de la capacité d'accueil du milieu, notamment en favorisant les techniques permettant à une lumière diffuse d'arriver au sol. Ce qui permet le développement simultané des strates herbacées, arbustives et arborescentes au sein des peuplements. Les traitements irréguliers, les éclaircies précoces, fréquentes et dynamiques des futaies régulières concourent à cet objectif.
- La protection des jeunes plants, notamment dans le cas des boisements en feuillus, où la réussite des plantations implique une pression de gibier assez faible.

Trois solutions possibles pour la protection des jeunes plants :

- **protection globale par clôture.** Solution efficace et durable qui nécessite un entretien régulier. D'un coût élevé, elle devient compétitive par rapport à la protection individuelle pour de grandes surfaces. Il faudra tenir compte de la desserte à l'intérieur de la parcelle et de son accessibilité aux engins d'exploitations.
- **protections individuelles mécaniques** réparties en plusieurs catégories : tube abri-serre, tube à simple paroi, manchon plastique à grosses ou petites mailles ou à mailles mixtes, grillage métallique, feuille de plastique enroulée, spirale, arbre de fer. La gamme de produits est très large
- **protections individuelles par répulsif.** Moins chers que les protections mécaniques, les répulsifs doivent être adaptés au type de dégât et appliqués chaque année. Ils exigent donc un suivi intensif pour une efficacité variable.

L'influence de la végétation d'accompagnement ne doit pas être oubliée, car elle peut contribuer à protéger les plants.

Nous parlerons par la suite des protections individuelles mécaniques.

Choix du matériel

Actuellement, les gaines brise-vent en grillage plastique à petites mailles (< 3 mm) font partie des dispositifs les plus utilisés par les forestiers pour la protection des essences feuillues ou résineuses contre les dégâts du lapin, du lièvre et du chevreuil.

Grâce à l'abri qu'elle procure et à la faible dimension de ses mailles, la gaine assure un ombrage et une bonne aération du plant, favorables à sa croissance.

Différents types de gaines et de tuteurs



Les gaines individuelles doivent mesurer 50 cm de haut pour le lapin, 60 cm pour le lièvre et 120 cm pour le chevreuil, 180 cm pour le cerf. Ces hauteurs doivent être augmentées en terrains pentus. Les diamètres préconisés sont de 20 cm minimum pour les essences feuillues. Prévoir plutôt des protections en grillage pour les résineux. Pour le lapin et le lièvre, l'ancrage de la protection est assurée au moyen de deux tuteurs bambous de 90 cm de long et 14 à 16 mm de diamètre gros bout ou de piquets en bois de châtaignier ou de robinier faux acacia (chevreuil) d'au moins 1,50 m de long et d'environ 4 cm de diamètre. Ces tuteurs bois doivent être refendus ou sciés, puis épointés.

Installation d'une protection

La mise en place des protections mécaniques individuelles se fait lors de la plantation, sitôt les jeunes plants installés. La pose d'une gaine individuelle s'effectue en trois étapes au cours desquelles il faudra veiller au respect de différents critères techniques garantissant la stabilité de chaque dispositif et leur efficacité.

Installation du tuteur

Le positionnement du tuteur se fait en tenant compte des deux critères suivants :

- l'orientation des vents dominants : placer le piquet face au vent, devant le plant, afin d'éviter « l'effet drapeau », c'est-à-dire l'enroulement partiel des manchons souples autour de leur piquet. Néfaste pour le plant, il conduit à des torsions ou cassures de rameaux et, plus généralement, il gêne la croissance en hauteur de la pousse terminale ;
- le diamètre de la protection : placer le piquet à une distance du plant égale à la moitié du diamètre de la protection (en moyenne à 7 cm) pour assurer le positionnement central et le développement correct du plant dans celle-ci.

Enfoncer le tuteur bien droit, à une profondeur de 30 cm pour éviter qu'il ne penche, voire plus profondément (50 cm) si le sol est caillouteux ou s'il a été préalablement labouré. Dans ce cas, utiliser des tuteurs de 170 cm de long.

Pose de la protection

Veiller à ovaliser manuellement les gaines livrées prépliées (deux ou quatre pliures) afin de faciliter le passage du plant forestier. Enfiler la protection à la fois autour du plant et du tuteur bois. Cette pose doit se faire délicatement afin de préserver les bourgeons (terminaux et latéraux) d'éventuels dommages (frottement, arrachage).

Veiller toujours à assurer le contact entre la base de la protection et le sol, évitant ainsi le passage des rongeurs.

Fixation de la protection

Agrafer la gaine au tuteur à l'aide de trois agrafes de 12 mm positionnées le long de la protection (au milieu et à chaque extrémité), à égale distance. Placer la gaine de manière à positionner une des pliures au contact du piquet L'agrafage aura pour effet d'ovaliser la protection.

S'assurer que le manchon ne dépasse jamais le piquet pour éviter qu'il ne se replie sous l'action du vent, empêchant la pousse terminale du plant forestier de sortir de la protection. Dans le cas contraire, replier l'extrémité supérieure de la gaine comme une simple chaussette assurant ainsi la mise à niveau.

Retour à :

- [Le reboisement – Généralités](#)

Voir aussi :

- [Quelques questions préalables au reboisement](#)
- [Les types de plantation](#)
- [Les travaux préparatoires au reboisement](#)
- [Réception, stockage et mise en place des plants](#)
- [L'époque de plantation](#)
- [Le suivi de la plantation](#)
- [Liste des essences éligibles aux aides de l'État et allègements fiscaux](#)
- [Liste des provenances autorisées pour les aides au reboisement](#)
- [Normes dimensionnelles des matériels forestiers de reproduction](#)
- [Les critères de réception d'un chantier de plantation](#)